



ACCÈS AUX FORMATION E-LEARNING



Aux futurs Experts-Comptables Stagiaires

III. DOSSIER D'INSCRIPTION - documents à retourner :

1. la demande d'inscription dûment complétée,
2. une justification de votre DSCG ou de votre DESCF (relevé de notes ou diplôme),
3. une copie de l'ensemble des diplômes obtenus après le baccalauréat,
4. la lettre du maître de stage, impérativement rédigée sur papier à en-tête et suivant l'un des modèles-types joints, /
5. une attestation de l'employeur rédigée sur papier à en-tête suivant le modèle-type joint ou une copie du contrat de travail (uniquement pour la validation d'une année dérogatoire, un stage à temps réduit ou un stage à l'étranger),
6. le questionnaire «stage à l'étranger» complété par le maître de stage proposé et accompagné de la copie de son diplôme d'expert-comptable français ou d'un titre ou diplôme permettant l'exercice d'une profession comparable à celle de l'expert-comptable en France,
7. La note concernant la mise en conformité du stage d'expertise comptable avec les conditions d'accès aux fonctions de commissaire aux comptes, dûment complétée et signée,
8. la copie de votre carte d'identité,
9. une photo d'identité obligatoirement couleur au format standard (35mm x 45mm).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le service formation du Conseil supérieur
de l'ordre des experts-comptables



Aux futurs Experts-Comptables Stagiaires

Madame, Monsieur,

Vous avez retiré un dossier d'inscription en stage d'expertise comptable et nous vous remercions de l'intention que vous manifestez ainsi de rejoindre notre profession.

Le stage d'expertise comptable s'accomplit sur une durée de trois ans pour vous permettre d'une part d'acquérir auprès de votre maître de stage (votre employeur) une pratique professionnelle suffisante et d'autre part, d'optimiser vos chances de réussite aux épreuves du diplôme d'expertise comptable avec l'assistance de votre contrôleur du stage qui sera désigné par l'Ordre dès votre inscription effective.

Pendant ce stage, outre votre activité professionnelle sous la supervision de votre maître de stage, vous serez soumis à une obligation de formation prévue par les textes régissant le diplôme d'expertise comptable et organisée par la profession.

Cette obligation de formation comporte un programme obligatoire de journées de regroupement et des modules e-learning à suivre impérativement pour préparer les formations en présentiel.

Dans la mesure où vous effectuez votre stage dans une collectivité d'outre-mer, en Nouvelle Calédonie ou dans un Etat francophone, les journées de regroupement seront organisées sur place et votre contrôleur de stage se déplacera pour animer ces journées.

Vous serez avertis du calendrier des formations par mail.

À noter : votre présence est impérative. A défaut vous serez considéré comme défaillant et devrez rattraper la journée manquée par vos propres moyens.

Vous pourrez consulter ces modules et leurs quiz qui seront d'accès libre.

Les tests de validation des connaissances et la partie privée que vous partagerez avec votre groupe et votre contrôleur de stage seront disponibles dès que votre inscription en tant qu'expert-comptable stagiaire sera confirmée.

Ce programme de formation réparti sur les 3 années de stage a pour objectif de vous familiariser avec l'environnement réglementaire professionnel et de vous aider à préparer vos épreuves du DEC.

Pour ceux et celles qui ne disposeraient d'aucun matériel ni sur leur lieu de travail ni à domicile, une demande écrite devra être adressée et les cas particuliers seront examinés. Les contrôleurs principaux du stage seront à votre disposition pour vous recevoir et trouver une solution.

Avec nos encouragements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

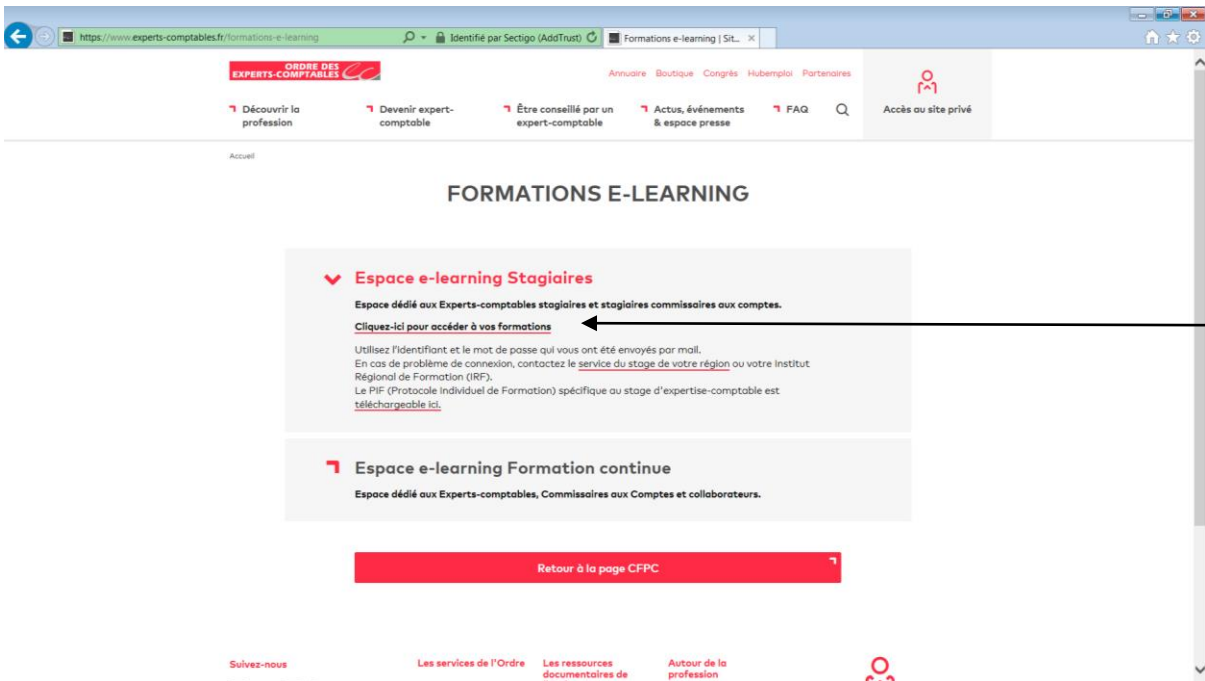
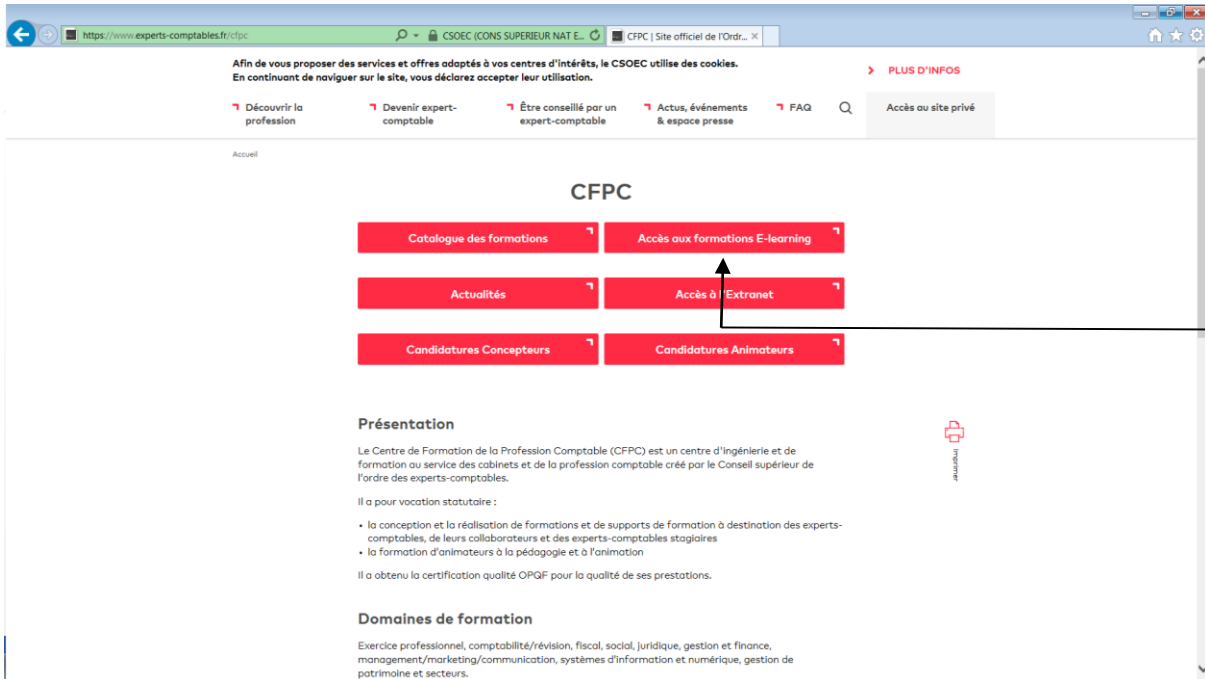
Le service formation du Conseil supérieur
de l'ordre des experts-comptables

PROCEDURE CONNEXION

PLATE-FORME E-LEARNING DU CFPC

1- www.cfpc.net

2- Entrer dans l'espace e-learning



.../...

.../...

3- Entrer en identifiant, votre numéro d'inscription que vous trouverez sur votre notification d'inscription précédé d'un « i » majuscule. Le mot de passe vous est communiqué par le CFPC.

The image shows a browser window displaying the login page for the CFPC elearning system. The browser's address bar shows the URL: <https://elearning.cfpc.net/Directory/Login/Login.aspx?ReturnUrl=%2fdefault.aspx>. The page features the CFPC logo (Centre de Formation de la Profession Comptable) and the elearning logo. A central image depicts a man and a woman looking at a laptop. Below the image are two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe'. A checkbox labeled 'Mémoriser mon identifiant' and a 'Me connecter' button are also present. A link for 'Tu as perdu ton mot de passe' is located below the password field. Two callout boxes with arrows point to the input fields: the top one is labeled 'N°d'inscription (I+12 chiffres)' and points to the 'Identifiant' field; the bottom one is labeled 'Mot de passe transmis par le CFPC' and points to the 'Mot de passe' field.